

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins
ASSUREUR PROPOSÉ

Assurance vie	Montant	32 000 \$
	Maximum sans preuves	32 000 \$
	Maximum avec preuves	32 000 \$
	Formule de réduction	50% à 65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours
	Terminaison de la garantie	70 ans
	Délai d'admissibilité	3 mois
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)
MAM	Montant	32 000 \$
	Maximum sans preuves	32 000 \$
	Maximum avec preuves	32 000 \$
	Formule de réduction	50% à 65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours
	Terminaison de la garantie	70 ans
	Délai d'admissibilité	3 mois
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (Voir brochure)
ICD	Prestations	66.23 % du salaire
	Maximum sans preuves	1 800 \$
	Maximum avec preuves	1 800 \$
	Imposition de la prestation	Non imposable
	Intégré à l'assurance-emploi	Oui
	PSC	Non
	Condition pré-existante	
	Hospitalisation	14 jour(s)
	Accident	14 jour(s)
	Maladie	14 jour(s)
	Durée	26 semaine(s)
	Terminaison de la garantie	70 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours
	Délai d'admissibilité	3 mois
Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)	

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins ASSUREUR PROPOSÉ

ILD	Prestations (1)	66.23 % du salaire
	Maximum sans preuve	6 000 \$
	Maximum avec preuves	6 000 \$
	Imposition de la prestation	Non imposable
	Délai de carence	182 jour(s)
	Indexation	0 %
	Intégration	85 %
	Couverture	Propre emploi
	Nombre de mois ou d'années	24 mois
	Durée	jusqu'à 65 ans
	Terminaison de la garantie	65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours
	Condition pré-existante	90 jours/12 mois
	Rente survivant	Non
	Délai d'admissibilité	3 mois
Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)	
Assurance maladie	Franchise applicable	
	Individuelle	25 \$
	Conjointe	50 \$
	Monoparentale	50 \$
	Familiale	50 \$
	Médicaments	Oui
	Hospitalisation	Non
	Paramédicaux	Oui
	Autres frais	Oui
	Assurance voyage	
	Hors Canada	100 %
	Assurance voyage	Oui
	Maximum	5000000
	Annulation voyage	Oui
	Maximum	5 000 \$ / voyage
	Assistance médicale	Oui
	Frais d'urgence hors pays au 1er dollar	Non
	Durée du séjour	180 jour(s)

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins
ASSUREUR PROPOSÉ

Frais hospitaliers

Coassurance	100 %
Type de chambre	Semi-privée

Médicaments

Carte paiement	Direct
Type de médicament	Clause restrictive plus survie
Coassurance d'origine	80 %
Coassurance générique	80 %
Déboursé maximum	1 006.00 \$
Ticket modérateur	

Franchise groupée

Soins de la vue

Coassurance	80 %
Cristallin artificiel	Couvert
Examen de la vue	Inclus avec les lunettes

Franchise groupée

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins ASSUREUR PROPOSÉ

Autres frais	Franchise groupée
Coassurance	80 %
Ambulance	Illimité
Analyses de laboratoire/radiographies	500 \$/année civile
Appareils orthopédiques	Illimité
Bas de contention	Couvert
Chaussures orthopédiques	2 paires / 100 \$ / année civile
Chirurgien dentiste (Accident)	Illimité
Cure de désintoxication	60 \$/jour 2 500 \$ à vie
Fauteuil roulant	1 500 \$ à vie
Glucomètres	250 \$/60 mois
Infirmier (ère)	10 000 \$/année civile
Injections sclérosantes	20 \$/visite
Lit d'hôpital	Illimité
Lunettes/Lentilles/Examen vue	200 \$/24 mois
Maison de convalescence	40 \$/jour 180 jours/hospitalisation à 100%
Maison soins palliatifs	40 \$/jour/60 jours à 100%
Membres artificiels	Illimité
Neurostimulateurs percutanés	700 \$ à vie
Orthèses plantaires	200 \$/année civile
Produits anesthésiants	20 \$/intervention
Prothèses auditives	500 \$/36 mois
Prothèses capillaires	200 \$ à vie
Prothèses mammaires	200 \$/24 mois incluant 2 soutiens-gorge
Prothèses oculaires	Illimité
Stérilets	80 \$/année civile
Vaccins	Couvert

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins
ASSUREUR PROPOSÉ

Paramédicaux	Franchise groupée
Coassurance	80 %
-Groupe (1)	Maximum pour l'ensemble du groupe (1)
Acupuncteur	300 \$/année civile (1)
Audiologiste	300 \$/année civile (1)
Chiropraticien	300 \$/année civile (1)
Diététiste	300 \$ / année avec recommandation médicale
Massothérapeute	300 \$/année civile (1) avec rec. médicale
Naturopathe	300 \$/année civile (1)
Orthophoniste	300 \$/année civile (1)
Ostéopathe	300 \$/année civile (1)
Physiothérapeute	300 \$/année civile
Podiatre	300 \$/année civile (1)
Psychologue	300 \$/année civile
RX Paramédicaux	35 \$/année civile / spécialiste (1)
RX Physiothérapeute	35 \$/ année civile
Caractéristiques	
Prolongation pour survivant	24 mois
Terminaison de la garantie	99 ans
Exonération des primes	Non
Remboursement	
Délai d'admissibilité	3 mois
Soins dentaires	Franchise applicable
	Prévention
	Non
	Base
	Non
	Soins mineurs
	Non
	Soins majeurs
	Non
	Base
	Coassurance
	80 %
	Maximum
	1 500 \$
	Restauration mineure
	Coassurance
	80 %
	Maximum
	1 500 \$

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins
ASSUREUR PROPOSÉ

	Restauration majeure	
	Coassurance	50 %
	Maximum	1 500 \$
	Prévention	
	Coassurance	100 %
	Maximum	1 500 \$
	Caractéristiques	
	Maximum première année	1 500 \$
	Carte paiement	Direct
	Guide des tarifs	Année courante
	Par province	Résidence
	Prolongation pour survivant	0 mois
	Exonération des primes	Non
	Terminaison de la garantie	70 ans
	Délai d'admissibilité	0 mois
	Notes :	Admissibilité 800heures
Autres maladies graves	Caractéristiques	
	Montant	5 000 \$
	Terminaison de la garantie	70 ans
	Exonération des primes	119 jour(s)
	Formule de réduction	Non
SSQ Société d'assurance inc.		

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Division :
Classe :

Toutes les divisions
Toutes les classes

Desjardins
ASSUREUR PROPOSÉ

Assurance voyage	Caractéristiques	
Croix-Bleue Medavie	Terminaison de la garantie	70 ans
	Couverture garantie médicale	Oui
	Pourcentage de remboursement	100.00 %
	Maximum de remboursement	5000000.00 \$
	Couverture bagage	Oui
	Pourcentage de remboursement	100.00 %
	Maximum avant départ	1000.00 \$
	Couverture annulation	Oui
	Pourcentage de remboursement	100.00 %
	Maximum avant départ	5000.00 \$
	Maximum après départ	5000.00 \$
	Nombre de jours couverts	180
	Conditions pré-existantes	Stabilité
Âge maximum protection enfant / étudiant	21/25	

Notes :

- L'assurance-médicaments est conforme à la loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Frais des paramédicaux sont remboursés selon les frais habituels de la pratique courante.
- Il est entendu que ceci est un résumé et que seules les conditions de la police maitresse s'appliquent pour l'interprétation du contrat.

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

		Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
Assurance vie	Montant	32 000 \$	40 000 \$
	Maximum sans preuves	32 000 \$	40 000 \$
	Maximum avec preuves	32 000 \$	40 000 \$
	Formule de réduction	50% à 65 ans	50% à 65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours	Oui Délai : 119 jours
	Terminaison de la garantie	70 ans	70 ans
	Délai d'admissibilité	3 mois	3 mois
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)
MAM	Montant	32 000 \$	40 000 \$
	Maximum sans preuves	32 000 \$	40 000 \$
	Maximum avec preuves	32 000 \$	40 000 \$
	Formule de réduction	50% à 65 ans	50% à 65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours	Oui Délai : 119 jours
	Terminaison de la garantie	70 ans	70 ans
	Délai d'admissibilité	3 mois	3 mois
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (Voir brochure)	Admissibilité : après 800 hres travaillés (Voir brochure)
ICD	Prestations	66.23 % du salaire	Exclure icd
	Maximum sans preuves	1 800 \$	
	Maximum avec preuves	1 800 \$	
	Imposition de la prestation	Non imposable	
	Intégré à l'assurance-emploi	Oui	
	PSC	Non	
	Condition pré-existante		
	Hospitalisation	14 jour(s)	
	Accident	14 jour(s)	
	Maladie	14 jour(s)	
	Durée	26 semaine(s)	
	Terminaison de la garantie	70 ans	
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours	
	Délai d'admissibilité	3 mois	

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

		Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)	
ILD	Prestations (1)	66.23 % du salaire	66.23 % du salaire
	Maximum sans preuve	6 000 \$	6 000 \$
	Maximum avec preuves	6 000 \$	6 000 \$
	Imposition de la prestation	Non imposable	Non imposable
	Délai de carence	182 jour(s)	119 jour(s)
	Indexation	0 %	0 %
	Intégration	85 %	85 %
	Couverture	Propre emploi	Propre emploi
	Nombre de mois ou d'années	24 mois	24 mois
	Durée	jusqu'à 65 ans	jusqu'à 65 ans
	Terminaison de la garantie	65 ans	65 ans
	Exonération des primes	Oui Délai : 180 jours	Oui Délai : 119 jours
	Condition pré-existante	90 jours/12 mois	90 jours/12 mois
	Rente survivant	Non	Non
	Délai d'admissibilité	3 mois	3 mois
	Notes :	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)	Admissibilité : après 800 hres travaillés (voir brochure)
Assurance maladie	Franchise applicable		
	Individuelle	25 \$	25 \$
	Conjointe	50 \$	50 \$
	Monoparentale	50 \$	50 \$
	Familiale	50 \$	50 \$
	Médicaments	Oui	Oui
	Hospitalisation	Non	Non
	Paramédicaux	Oui	Oui
	Autres frais	Oui	Oui

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

	Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
Assurance voyage		
Hors Canada	100 %	100 %
Assurance voyage	Oui	Oui
Maximum	5000000	5000000
Annulation voyage	Oui	Oui
Maximum	5 000 \$ / voyage	5 000 \$ / voyage
Assistance médicale	Oui	Oui
Frais d'urgence hors pays au 1er dollar	Non	Non
Durée du séjour	180 jour(s)	180 jour(s)
Frais hospitaliers		
Coassurance	100 %	100 %
Type de chambre	Semi-privée	Semi-privée
Médicaments		
Carte paiement	Direct	Direct
Type de médicament	Clause restrictive plus survie	Clause restrictive plus survie
Coassurance d'origine	80 %	80 %
Coassurance générique	80 %	100 %
Déboursé maximum	1 006.00 \$	1 006.00 \$
Ticket modérateur		
Soins de la vue		
Coassurance	80 %	80 %
Cristallin artificiel	Couvert	Couvert
Examen de la vue	Inclus avec les lunettes	Inclus avec les lunettes

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

	Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
Autres frais	Franchise groupée	Franchise groupée
Coassurance	80 %	80 %
Ambulance	Illimité	Illimité
Analyses de laboratoire/radiographies	500 \$/année civile	500 \$/année civile
Appareils orthopédiques	Illimité	Illimité
Bas de contention	Couvert	Couvert
Chaussures orthopédiques	2 paires / 100 \$ / année civile	2 paires / 100 \$ / année civile
Chirurgien dentiste (Accident)	Illimité	Illimité
Cure de désintoxication	60 \$/jour 2 500 \$ à vie	60 \$/jour 2 500 \$ à vie
Fauteuil roulant	1 500 \$ à vie	1 500 \$ à vie
Glucomètres	250 \$/60 mois	250 \$/60 mois
Infirmier (ère)	10 000 \$/année civile	10 000 \$/année civile
Injections sclérosantes	20 \$/visite	20 \$/visite
Lit d'hôpital	Illimité	Illimité
Lunettes/Lentilles/Examen vue	200 \$/24 mois	200 \$/24 mois
Maison de convalescence	40 \$/jour 180 jours/hospitalisation à 100%	40 \$/jour 180 jours/hospitalisation à 100%
Maison soins palliatifs	40 \$/jour/60 jours à 100%	40 \$/jour/60 jours à 100%
Membres artificiels	Illimité	Illimité
Neurostimulateurs percutanés	700 \$ à vie	700 \$ à vie
Orthèses plantaires	200 \$/année civile	200 \$/année civile
Produits anesthésiants	20 \$/intervention	20 \$/intervention
Prothèses auditives	500 \$/36 mois	500 \$/36 mois
Prothèses capillaires	200 \$ à vie	200 \$ à vie
Prothèses mammaires	200 \$/24 mois incluant 2 soutiens-gorge	200 \$/24 mois incluant 2 soutiens-gorge
Prothèses oculaires	Illimité	Illimité
Stérilets	80 \$/année civile	80 \$/année civile
Vaccins	Couvert	Couvert

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

	Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
Paramédicaux	Franchise groupée	Franchise groupée
Coassurance	80 %	80 %
-Groupe (1)	Maximum pour l'ensemble du groupe (1)	Ne s'applique pas
Acupuncteur	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Audiologiste	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Chiropraticien	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Diététiste	300 \$ / année avec recommandation médicale	500 \$/année civile
Massothérapeute	300 \$/année civile (1) avec rec. médicale	500 \$/année civile
Naturopathe	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Orthophoniste	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Ostéopathe	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Physiothérapeute	300 \$/année civile	500 \$/année civile
Podiatre	300 \$/année civile (1)	500 \$/année civile
Psychologue	300 \$/année civile	500 \$/année civile
RX Paramédicaux	35 \$/année civile / spécialiste (1)	35 \$/ année civile / spécialiste
RX Physiothérapeute	35 \$/ année civile	Inclus dans paramédicaux
Caractéristiques		
Prolongation pour survivant	24 mois	24 mois
Terminaison de la garantie	99 ans	99 ans
Exonération des primes	Non	Non
Remboursement		
Délai d'admissibilité	3 mois	3 mois
Soins dentaires	Franchise applicable	
Prévention	Non	Non
Base	Non	Non
Soins mineurs	Non	Non
Soins majeurs	Non	Non
Base		
Coassurance	80 %	80 %
Maximum	1 500 \$	1 500 \$

COMPARAISON DES OPTIONS

Division : Toutes les divisions
 Classe : Toutes les classes
 Option : I-Option I

	Desjardins RÉGIME PROPOSÉ	Desjardins OPTION RECOMMANDÉE
Restauration mineure		
Coassurance	80 %	80 %
Maximum	1 500 \$	1 500 \$
Restauration majeure		
Coassurance	50 %	50 %
Maximum	1 500 \$	1 500 \$
Prévention		
Coassurance	100 %	100 %
Maximum	1 500 \$	1 500 \$
Caractéristiques		
Maximum première année	1 500 \$	750 \$
Carte paiement	Direct	Direct
Guide des tarifs	Année courante	Année courante
Par province	Résidence	Résidence
Prolongation pour survivant	0 mois	0 mois
Exonération des primes	Non	Non
Terminaison de la garantie	70 ans	70 ans
Délai d'admissibilité	0 mois	0 mois
Notes :	Admissibilité 800heures	Admissibilité 800 heures

Notes :

- L'assurance-médicaments est conforme à la loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Frais des paramédicaux sont remboursés selon les frais habituels de la pratique courante.
- Il est entendu que ceci est un résumé et que seules les conditions de la police maîtresse s'appliquent pour l'interprétation du contrat.